

RÈGLEMENT TOURNOI PING'ENTREPRISES

Organisé par le TENNIS DE TABLE DE CUSSET

VENDREDI 23 OCTOBRE 2026

Le club du TT Cusset organise le vendredi 23 octobre 2026 à la maison des Sports, 42 avenue de l'Europe à Cusset, son deuxième tournoi inter-entreprises de tennis de table.

Article 1 : Ce tournoi inter-entreprises est amical. Un état d'esprit festif, ludique et convivial doit être préservé.

Article 2 : Ce tournoi se joue par équipes de 2 ou 3 participants.
Une équipe peut être composée de femmes, d'hommes ou bien être mixte.
Pour participer, toute équipe doit obligatoirement comprendre au moins un participant salarié ou retraité de l'entreprise, association, administration ou collectivité représentée.

Article 3 : Formule d'inscription
Équipes de 2 ou 3 joueurs licenciés ou non licenciés qui jouent au nom de leur société. Match sous forme de relais en 7/14/21.
1er set en simple jusqu'à 7 points, puis 2ème set en simple jusqu'à 14 points, et 3^{ème} set en double jusqu'à 21 points (possibilité de faire entrer le 3^e joueur en double).

Article 4 : La salle est ouverte aux participants à partir de 18h00.
Le pointage des équipes a lieu de 18h30 à 19h00. Le début du tournoi est fixé à 19h30.
Tous les participants pourront se voir prêter du matériel mais il est fortement **conseillé** d'apporter sa raquette personnelle.

Article 5 : En fonction du nombre d'équipes engagées, les équipes sont réparties par poules de 3 ou 4 où elles s'affrontent les unes après les autres. À l'issue des matchs de poules, un classement est établi pour chaque poule dans l'ordre décroissant du nombre de victoires. Si deux équipes terminent à égalité de victoires, elles sont départagées par le résultat de la rencontre les ayant opposées. Chaque équipe est alors intégrée dans les parties hautes ou basses du tableau avec classement intégral complet.

Article 6 : Les inscriptions sont ouvertes en ligne via HelloAsso.
Les inscriptions peuvent aussi être transmises par courrier en envoyant la fiche d'inscription accompagnée du règlement des frais d'inscription au club : Maison des Sports – 42 Avenue de l'Europe – 03300 Cusset
Dernier délai : le mercredi 21 octobre 2026.
Les inscriptions sont limitées à 48 équipes, et seront validées par ordre d'arrivée à l'enregistrement.

Article 7 : Les frais d'inscription sont de 7 € par joueurs. Ils sont à régler lors de l'inscription en ligne ou par courrier.

Article 8 : Des récompenses seront remises aux meilleures équipes du tournoi.

Article 9 : En s'engageant pour le tournoi, chaque participant donne expressément son accord à l'organisateur pour l'utilisation des images fixes ou audiovisuelles, sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation au « Tournoi Ping'Entreprises », sur tous types de supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires et ce, pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur.

Article 10 : L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident.

L'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement pour une meilleure organisation du tournoi.

Par leur engagement et le règlement des frais d'inscription, les membres d'une équipe s'engagent à respecter le présent règlement et dégagent la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident découlant du non-respect de ce règlement.

Article 11 : Pendant toute la durée du tournoi, des bénévoles du club tiendront une buvette proposant des boissons chaudes et froides ainsi qu'une restauration légère.

À l'issue de chacun des tableaux, les résultats seront proclamés et les récompenses remises aux vainqueurs.

Contact :

- Pierre FEYDEL : président du TT Cusset
- Email : pfeydel25@gmail.com ou ttcusset@gmail.com
- Tel : 06 78 04 78 96
- Site internet : www.ttcusset.com
- Réseaux sociaux : Instagram - Facebook